

Paris, le 1^{er} avril 2026

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur de part(s) du fonds Covéa Horizon 2031 (le « Fonds ») géré par Covéa Finance (la « Société de gestion ») et nous vous remercions de la confiance que vous témoignez à notre société.

Par la présente note, nous vous informons que la Société de gestion a décidé de proroger pour une durée de quatre (4) mois supplémentaires la période de souscription du Fonds qui devait initialement se clôturer le 31 mars 2026.

Par conséquent, la nouvelle date de clôture de la période de souscription du Fonds sera le 31 juillet 2026.

La période de souscription pourra faire l'objet d'une fermeture anticipée sur décision de la Société de gestion. L'annonce de la fermeture anticipée ou de la prorogation de la période de souscription se fera par tout moyen sur le site www.covea-finance.fr.

Cette modification n'impacte pas la stratégie d'investissement, ni le profil de risque de l'OPC.

Éléments clés à ne pas oublier pour l'investisseur

Pour plus d'informations, nous vous invitons à vous reporter aux documents d'informations clés pour l'investisseur (DIC) et au prospectus modifiés de votre OPC disponibles sur le site www.covea-finance.fr.

Il est nécessaire d'en prendre connaissance afin de connaître la politique d'investissement de votre fonds et les risques associés. Il vous est conseillé de le lire.

Votre interlocuteur habituel reste à votre entière disposition pour vous apporter tout complément d'information utile.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.